



VÊTEMENT SATIN. VELOURS ET FOURRURE.

NOS ILLUSTRATIONS DE LA MODE

TOILETTE EN FAILLE.

COSTUME EN LAINAGE MARRON.

TOILETTE LAINAGE ET VELOURS VERT.

LA  
CHAMBRE N° 7

PAR RAOUL DE NAEVRY

XXII

PROVOCATION

(Suite)

Cette scène produisit un effet impossible à décrire. Ces réclamations, ces ripostes vives, l'intervention de Rameau d'Or, les sous-entendus terribles de l'enfant, l'insulte faite à Dervaux, tout cela se passant dans les coulisses d'un théâtre entre le prologue et le premier acte, tandis qu'on plantait les décors, que les hommes d'équipe passaient et repassaient, qu'on essayait les costumes et que retentissait la sonnerie appelant les acteurs sur le théâtre, tout cet ensemble de faits bizarres et terribles causa une indescriptible émotion parmi les habitués des coulisses.

Le bruit de ce qui venait de se passer se répandit rapidement dans la salle, et quand le rideau se releva, les applaudissements de la foule prouvèrent à l'auteur la sympathie qu'il inspirait.

Luzarches n'assista point à la fin du drame. Il venait de s'apercevoir que la loge de la famille de Gailhac-Toulza était vide.

— Je me bats avec Dervaux, dit Maxime à Fil de Soie, quand il l'eut rejoint.

— Tant pis, répondit celui-ci.

— Ne comprends-tu pas qu'il faut que je le tue ?

— Pourquoi ?

— Il a des soupçons.

— Votre maladroite colère va les doubler.

— Il mourra ! Je veux qu'il meure ! Chaque fois que je me suis battu, mon adversaire est resté sur le terrain... Si tu avais entendu ses répliques, tantôt froides comme une lame d'épée, tantôt brûlantes comme un fer rouge... Un peu plus, et il m'eût crié devant tous : Les juges furent stupides d'accuser

Chemineau. Ne fallait-il point chercher à qui profitait le crime avant d'en accuser ce mendiant...

— Oui, oui, belle besogne ! dit Fil de Soie. Nous étions tranquilles depuis trois ans ; en nous séparant, vous gardiez de quoi vivre honorablement si la fantaisie vous en prenait... Puis tout à coup vous vous éprenez d'une jeune fille, la fatalité veut qu'elle soit l'héritière directe du vieil Henriot, et de ce moment tout est compromis... Vous aviez eu trop de chance jusqu'ici, il faut que vous tentiez de la faire tourner... C'est fait, allez ! La presse va s'emparer d'un conflit ce soir... M. Francis de Gailhac qui, je n'en saurais douter, éprouve une vive sympathie pour Mélati, va, sinon vous dénoncer, du moins insinuer dans une série d'articles que la justice se trompa jadis en accusant l'innocent Chemineau... Nous voilà dans un beau guépier.

— Nous nous en tirons, fit Luzarches. Partageons-nous la besogne... Tu dois comme moi être convaincu que Rameau d'Or en sait plus qu'il ne dit... Cette scène, qu'il joue d'une façon si dramatique, il l'a vue... Ces papiers constatant le mariage de Gaston et d'Arinda, papiers qui n'ont point été trouvés sur le cadavre de mon cousin, et sans lesquels cependant il ne fût point venu chez mon oncle, Gaston mourant a dû les lui remettre... il les détient, il les cache...

— S'il les possédait, ne les aurait-il point déjà remis à Mélati ?

— Elle ne porte point le nom de son père. Rameau d'Or vit auprès d'elle et continue à la chercher... Ces papiers, il faut les reprendre... Tandis que je tuerai Dervaux, enlève à l'enfant le moyen de nous nuire...

— Cette fois, dit Fil de Soie, je reconnais qu'il faut en finir.

Tous les deux rentrèrent en silence et se séparèrent froidement, sans discuter les plans qu'ils pouvaient former pour leur sûreté ou leur vengeance.

Quant à Dervaux, il considéra comme une manifestation de folie furieuse ce qui s'était passé entre M. de Luzarches et lui pendant l'entracte de son drame. Le succès de la pièce n'avait cessé de grandir, et si les amis de Louis, cédant aux vœux du

public, ne l'avaient point entraîné sur la scène, c'est que le vainqueur de la soirée éprouvait une profonde horreur pour tout ce qui ressemblait à une exhibition de sa personne. Brisé d'émotion, il rentra chez lui, accompagné par Lagny.

Il s'endormit d'un sommeil fiévreux et fut réveillé par Rameau d'Or.

L'enfant se tenait immobile près de son lit, pâle, bouleversé par une émotion secrète. Quand Louis Dervaux ouvrit les yeux, il sourit à son protégé.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, tu n'es pas grisé de ton succès ?

— Epouvanté, oui, grisé, non.

— Pourquoi épouvanté ?

— C'est que j'aurais dû vous taire ce qui, malgré moi, s'est échappé de mes lèvres. Vous possédez un immense talent et vous avez admirablement mis en œuvre ce que je vous indiquai à deux reprises : d'abord à l'auberge de Jarnille, ensuite au moment où vous commenciez ce que vous appelez la charpente de votre drame.

— Je ne l'ai point oublié, et si tu demandes des droits d'auteur...

— Je sollicite mon pardon, d'abord. Je me devais et je vous devais de taire mes soupçons... Il vous ont conduit à écrire la *Chambre n° 7*, mais ils causent aussi votre querelle avec M. de Luzarches. Quel misérable que cet homme ! Il ne lui suffit pas d'avoir porté le coup mortel à son oncle Henriot, en organisant des orgies au château de Marolles, d'avoir assassiné M. Gaston...

— Ainsi tu crois ce que tu me disais jadis d'une façon dubitative... "Supposez que M. de Luzarches eût commis le meurtre..."

— Il l'a commis ! Et je ne suis point le seul à le croire... Le juge de paix de Marolles en était convaincu... Soyez certain que tout avait été combiné d'avance ; le dîner qui absorbait l'attention du personnel de l'auberge, et pendant lequel les invités chantaient, inconscients de ce qui devait se passer... Que serait-il advenu si Chemineau ne fut point arrivé demander un asile pour la nuit ? Gaston de Marolles eût été assassiné quand même, et les soupçons se seraient plus vite portés sur Maxime...